

Il est désormais possible de déposer des autorisations d'urbanisme en se connectant à FranceConnect.

C'est quoi ?

France Connect est la solution de l'État pour faciliter la connexion aux services et démarches en ligne.

Il permet d'accéder à plus de 1400 services en utilisant un compte et un mot de passe que vous possédez déjà.

Il suffit de choisir un compte parmi ceux disponibles. Vous pourrez utiliser au choix : le compte impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, msa.fr et Yris.



Guide d'utilisation

Il suffit de se connecter : <https://cartads.alesagglomeration.fr/guichet-unique>

Service commun ADS
Alès Agglomération

Alès
Agglomération

PORTAIL DE DÉPÔT
Urbanisme - Permis de construire
Déclarations préalables - Certificats

Accès Particulier

Accès Professionnel

Bienvenue sur votre espace personnel

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Connexion

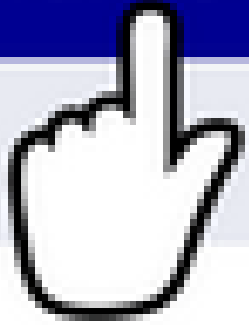
[Créer un compte](#)

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

Comment l'utiliser ?

1

Lors de ma démarche en ligne, je clique sur le bouton FranceConnect



2

Je choisis un compte que je connais parmi ceux disponibles
Vous pourrez utiliser au choix : le compte impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, msa.fr et Yris.



3

FranceConnect me redirige vers la page de connexion pour rentrer mes identifiants

Mon identifiant

Mon mot de passe

4

Vous êtes connecté !

J'accède à mon service



FranceConnect me confirme que la connexion est établie !
Il ne vous reste plus qu'à cliquer pour accéder à votre espace et poursuivre votre démarche.

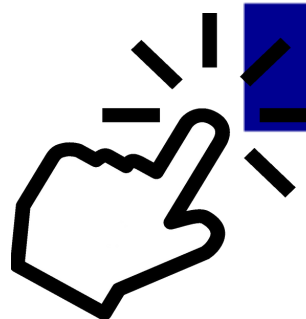
5

Vous êtes désormais sur le Guichet unique de l'urbanisme du Service ADS d'Alès Agglomération



Vous allez vous connecter en tant que :

Nom et prénom



Continuer sur Guichet unique de l'urbanisme - Service ADS d'Alès Agglomération

[Ce n'est pas vous ? Retournez à la page d'accueil](#)

Données transmises

+

 **Nos conseils pour vous protéger contre les fraudes et l'usurpation d'identité**

Ne communiquez jamais d'informations personnelles sensibles telles que votre identité, l'identifiant d'un compte en ligne, un mot de passe ou votre numéro de sécurité sociale, que ce soit par téléphone, par SMS, ou par courriel à des personnes ou organismes que vous n'avez pas authentifiés avec certitude.

